



ASSOCIATION CHARENTAISE DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

49^{ème} Assemblée Générale – Châteauneuf 4 mai 2019

Rapport moral

La biodiversité... Que faut-il en penser et en dire ?

Devons-nous nous référer aux différents dictionnaires qui en donnent la définition ou bien le faire suivant notre humeur ?

Que vous soyez un travailleur au sein de la biodiversité, votre avis ne correspondra pas à celui qui exploite ce nom pour valoriser son action.

Que vous soyez puissant ou misérable, la biodiversité n'a pas le même sens pour tous.

Pourtant, l'humain est une partie de la biodiversité et c'est là que le bât blesse.

Celui qui épand des pesticides dit agir pour la biodiversité car il ne met que la dose qui est prescrite sans se préoccuper du danger collatéral pour les espèces et leurs habitats.

Celui qui tue pour se nourrir agit aussi pour la biodiversité, la sienne. Par contre, celui qui tue pour le plaisir veut faire admettre que son action sert la biodiversité. En effet, il dit ne pas dépasser les limites du raisonnable. Pourtant comment admettre que s'attaquer à des espèces animales protégées, ou non, sert la biodiversité ?

Celui qui cultive des OGM dit que grâce à son choix, il maintient la biodiversité sans polluer la planète. En y regardant de plus près, ces semences ne produiront que grâce aux pesticides qui leur sont associées et elles contamineront génétiquement les espèces les plus proches. Leurs fruits sont brevetés : pour le bien de la biodiversité ou de la finance qui en a l'exclusivité ?

Celui qui préconise de tuer les prédateurs dans les Alpes, pour améliorer la biodiversité, ne sert que ses intérêts particuliers. L'animal prédateur va se nourrir principalement de gibiers sauvages en surpopulation ou affaiblis. C'est ce qu'il fait depuis des millénaires. L'homme du 21^{ème} siècle devrait le méditer, lui qui dispose de toutes les avancées technologiques pour participer à la préservation de ses intérêts et pour participer, à sa mesure, à la sauvegarde de la biodiversité.

En 2019, la sauvegarde de la biodiversité a-t-elle été prise en compte ? Tout porte à faire croire aux citoyens que leurs attentes sont prises en considération alors que nombreuses sont les reculades.

La création d'un Office unique pour protéger la biodiversité est-il à la hauteur des attentes ? Les personnels qui lui seront affectés devront ils servir la biodiversité ou des intérêts cynégétiques comme voudrait l'orienter une majorité sénatoriale ? Là encore, avons-nous bien compris l'urgence d'une réelle prise en compte de ces enjeux ? Que faut-il en penser et en dire ?

Pendant ce temps-là, des naturalistes, des éducateurs à l'environnement, des biologistes travaillent tous les jours pour montrer que la biodiversité existe et qu'il faut apprendre à la connaître pour la préserver, la sauvegarder, pour que l'humain vive en harmonie avec elle.

D'ailleurs, des exemples récents montrent que ceux qui occasionnent des dommages volontaires ou par imprudence aux espèces animales ou végétales sont poursuivis devant les tribunaux. Quelque-soit le résultat, nous pouvons être satisfaits de ce petit pas, pour nos associations.

Je salue donc tous ces acteurs de l'ombre qui inlassablement œuvrent pour une biodiversité préservée, restaurée, valorisée. Je fais allusion notamment à nos bénévoles et salariés.

Pour élargir à un niveau plus global :

Après bien d'autres alertes, retenons celle des 15.000 scientifiques qui se sont exprimés le 13 septembre 2018 de manière explicite au regard de la perte mondiale de la biodiversité. Aujourd'hui, d'autres scientifiques représentant 132 Etats sont réunis à Paris durant une semaine, sans que malheureusement ni les médias, ni la classe politique ne leur accordent une très grande attention.

Il ne nous reste plus qu'à veiller à ce que nos dirigeants se donnent les moyens d'y parvenir, à commencer par le respect de leurs engagements actuels en faveur de la faune et de la flore, en s'appuyant sur le consensus indiscutable qui se dégage à ce sujet parmi nos compatriotes en accord avec les experts.

Enfin, le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) a des objectifs à moyen et long terme pour une gestion de l'espace, la rationalisation des transports, la valorisation de l'énergie renouvelable, la lutte contre le changement climatique, contre la pollution de l'air, et pour la protection et la restauration de la biodiversité... Voilà, nous y sommes... En espérant que nos descendants puissent bénéficier de la réalisation de tous ces engagements !

A Châteauneuf-sur-Charente, le 4 mai 2019

*Alain BOUSSARIE
Président*